



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-François	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Lydie PFANDER-MENY	JUILLARD-RANDRIAN	VREGILLE
	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU

---

**OBJET : CULTURE****Opéra de Dijon - Convention pour la gestion de la régie de l'Opéra de Dijon conclue entre la Ville et l'Opéra de Dijon - Avenant n°2**

Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé la création d'un établissement public local sous la forme d'une régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour assurer la gestion de l'Auditorium et du Grand Théâtre par l'Opéra de Dijon. Une convention de gestion a été signée entre la Ville et la régie, modifiée par avenants successifs. Une nouvelle convention de gestion, reproduisant les dispositions de la convention arrivant à échéance a été reconduite pour une année en 2023.

Cette convention arrivant à échéance le 1er janvier 2024, a été prolongée par avenant n° 1 pour une durée d'un an. Au sein de cet avenant, les parties ont également convenu de se rencontrer au cours du 1er trimestre 2024 concernant les travaux du Grand Théâtre, dans l'attente de la finalisation d'un nouvel accord contractuel revisitant les conditions de cette mise à disposition.

Il est proposé, dans un avenant n°2 joint à cette présente délibération, que l'Opéra conserve les droits d'occupation en tant qu'exploitant historique du site durant les travaux du Grand Théâtre, que la Ville prenne à sa charge les fluides (l'électricité, le gaz et l'eau) ainsi que l'assurance dommages aux biens, dans la perspective de la 2ème phase des travaux, à compter du 1er avril 2024 et jusqu'à la réception définitive des lots compatibles à la reprise de l'activité de l'Opéra au Grand Théâtre.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet d'avenant n°2 à la convention de gestion et d'autoriser Monsieur le Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 47	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 12
	DONT 6 PROCURATION(S)	